



Chers habitants de Voivres,

Suite au départ du conseil municipal de deux élus, Messieurs Christian Guyon et Cédric Potier, pour à la fois des raisons personnelles et un fonctionnement ne correspondant plus à leurs convictions, une nouvelle organisation a été mise en place.

Deux délégations ont été instaurées, l'une concernant l'aménagement du bourg, l'autre le bâtiment. Respectivement ces délégations ont été attribuées à Messieurs Dominique Colin et Eric Panchèvre.

Ils seront chargés de suivre les dossiers en cours et à venir, chacun dans leur domaine. L'indemnisation de Monsieur Guyon en tant qu'adjoint sera répartie entre les deux délégués.

Chaque conseiller étant affecté à des dossiers bien particuliers, les réunions de travail seront thématiques. Ce nouveau fonctionnement vient également alléger la charge de Monsieur Claude Jousse.

Quelques informations sur la commune :

Afin de rassurer les personnes inquiètes sur l'absence de projet sur la commune, je voudrais préciser que des projets, il y en a bien plus qu'on ne le pense, mais nous sommes limités par les charges financières qui augmentent régulièrement et les dotations de l'Etat qui baissent. Comme nous sommes très vigilants à la santé financière de la commune, nous traitons les dossiers avec beaucoup d'attention.

En ce qui concerne certains aménagements :

- Un coin détente pour les enfants a été aménagé dans la cour de l'école. Les enfants peuvent ainsi lire, papoter, dessiner sur un espace dédié. Une fresque devrait être réalisée par les enfants avec la participation active de Sophie Viaud, directrice de l'école.
- L'aménagement du chemin piétonnier Champfleury est programmé et sera terminé pour le 20 décembre 2016. Nous pourrions bénéficier des fonds Leader du Pays Vallée de la Sarthe pour son financement.



Coin détente école

- Le rond-point de bel air et le four à Chanvre.
Comme vous avez pu le constater des travaux d'aménagement ont démarré.
Le mur de pierre est actuellement en attente de l'accord du Département. En effet, quelques centimètres (0,75 cm pour être précise) sèment le trouble et ralentissent les travaux. La situation devrait s'améliorer !!! Si vous souhaitez plus d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter.

- Un parking a été aménagé à côté du cimetière.
La clôture autour du bassin a été posée par les agents techniques de la commune. A ce titre, je les félicite et les remercie pour leur application, leur travail étant digne de celui d'un professionnel.

A ce titre, j'en profite pour m'adresser aux conducteurs de scooters, l'aménagement autour du four à chanvre n'est pas un circuit, merci de le respecter.

Ces travaux sont faits pour embellir le village et améliorer notre cadre de vie.

Vous comprendrez aisément que tous ces travaux demandent du temps (comparatif de devis par exemple), si nous voulons préserver les finances de la commune. Ceci peut expliquer parfois la lenteur de certaines réalisations.

A cela se rajoutent des imprévus qu'il faut gérer au quotidien.

Il vaut mieux avancer doucement et aboutir, que de devoir refaire, comme par exemple les chalets dans la cour de l'école qui très certainement devront être déplacés pour des raisons de sécurité sachant que les normes réglementaires évoluent.

Nous cherchons la meilleure solution pour limiter les dépenses.

D'autres projets sont en cours et je devrais pouvoir être en mesure de vous en parler à la cérémonie **des vœux du maire le 13 janvier 2017**.

Enfin, un rappel, pour le bien-être de chacun.

Les PAV (points d'apports volontaires) n'étant pas un lieu de dépose sauvage des ordures ménagères ou autres, pour le respect des habitants, du travail des agents techniques, merci de ne les utiliser seulement qu'à leur fin initiale.

Actuellement les agents techniques sont amenés à les nettoyer deux fois par semaine. En étant là, ils ne sont pas ailleurs, ce qui est reproché parfois. Mais ils ne peuvent pas être partout.

Ce genre de remarque m'est toujours désagréable mais pour le respect de tous et le « bien vivre ensemble », je ne peux pas en faire l'économie.



Enfin, le conseil municipal et moi-même espérons vous retrouver sur la place du village pour la traditionnelle **fête de Noël le 16 décembre 2016** à partir de 16h45 : au programme, spectacle de rue, crêpes, chocolat chaud et vin chaud.

En attendant de partager avec vous ce moment convivial, je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce mot.

Martine Couet

..... Point sur les associations Voivraises

Un nouveau bureau pour l'Association des Parents d'Elèves (APE)

Présidente : Thareau Céline 06 11 19 53 13
Trésorier : Lecerf Fabien 06 99 36 05 09
Secrétaire: Giroud Elodie 06 25 32 84 68

..... Informations pratiques

Permanence à la Mairie de notre Conseillère départementale Delphine Delahaye, le 5 décembre 2016 de 11h à 12h



Notre boulanger a changé son jour de fermeture depuis quelque temps, dorénavant le jeudi, vous pouvez toujours trouver du pain à l'Envolée en le réservant le mercredi jusqu'à 14H.

.....Etat civil

(de juin 2016 à ce jour)

Naissances

SIMON Théo	25/07/2016
BOTTÉ Gabin	26/07/2016
GRÉORY GARREAU Aloïs	28/07/2016
LEMOINE Agathe	15/08/2016
PERRIER GAILHARD Tiago	03/09/2016
NGUYEN Lizzie	12/09/2016
RICHARD Marceau	16/09/2016

Mariages

GUILCHARD Nicolas et BELFORT Mathilde le 21/05/2016
BIDEAU Nicolas et CHESNEAU Elodie le 13/08/2016

Décès

VIDIE Monique épouse LAUTRU	06/02/2016
MASSOT Robert	09/02/2016
KUNTZ Gilbert	27/04/2016
DUVAL Daniel	26/08/2016
ALLARD Philippe	30/09/2016

Distribution de sacs poubelle en Mairie



De 15H à 20H

Les vendredis 25 novembre et 2 décembre 2016

De 10H à 12H30

Les samedis 26 novembre et 3 décembre 2016

En dehors de ces permanences à la Mairie, vos sacs seront à retirer aux Services techniques de la Communauté de Communes.

..... Rappel



N'oubliez pas de retourner l'enquête de Lectorat du Magazine Val de Sarthe. Vos réponses permettront de concevoir un document correspondant à vos attentes.

Deux possibilités, remplir :

- l'enquête en ligne sur le site internet www.val-de-sarthe.fr.

- le questionnaire inséré dans la dernière édition et le déposer à la Communauté de communes ou dans votre mairie, pour le 15 novembre.

ANNONCE :

**Vente de bois de chêne
(environ 3 stères), 30€ le stère.
Contacter la Mairie.**

Parmi les dates à retenir

Jeudi 10 novembre 2016

Thé dansant avec l'orchestre Patrick Caron, ouvert à tous, journée organisée par Générations Mouvement

Samedi 19 novembre 2016

Bourse aux vêtements et aux jouets organisée par l'APE salle municipale
Exposants de 9H00 à 17H30
Ouverture public de 10H00 à 17H30
Réservation tél : 06 25 32 84 68 – mail ape.voivres@gmail.com

Dimanche 20 novembre 2016

Exposition des travaux manuels salle municipale - Générations Mouvement

Vendredi 16 décembre 2016

Arrivée du Père Noël, spectacle et marché de Noël
L'APE en partenariat avec la Mairie, le VAL et Générations Mouvement vous attendent nombreux.



Samedi 17 décembre 2016

Repas de Noël - réservé aux adhérents de Générations Mouvement

Sans oublier les activités hebdomadaires de Générations Mouvement

Lundi après-midi : travaux manuels (à la salle municipale) ou initiation à l'informatique

Mardi après-midi : jeux de cartes (à la salle municipale)

Jeudi après-midi : randonnées

Vendredi après-midi : pétanque

Pour tout renseignement : **Lionel MEGRET**

Président : 02 43 87 61 28

Soirée du 31 décembre 2016

Réservez dès maintenant à la Mairie, soirée animée et dansante. 72€ hors champagne.

Soirée dansante à thème organisée par l'APE : le samedi 4 février 2017

Soirée Cabaret : le 25 février 2017

La troisième soirée cabaret de Voivres va vite arriver. La Flambée de l'Epau sera avec nous cette année encore avec un spectacle de qualité, des danseuses qui vous feront perdre la tête et des animateurs, qui eux vous feront hurler de rire. Comme chaque année le VAL fera tout pour que vous passiez une excellente soirée.

Inscrivez-vous avant qu'il n'y ait plus de places. Les réservations sont ouvertes jusqu'au 20 décembre 2016. Tarif 37€/personne.

Contactez le 06 83 26 21 09 le soir après 18 heures.

Vœux du Maire : le 13 janvier 2017

Représentations théâtrales des Voivr'rires, salle de Voivres

* *Atelier des jeunes* : le 26 mars à 15H

* *Jeunes et adultes* :

les samedis 1^{er} et 8 avril 20H30

* *Jeunes et adultes* : les dimanches 2 et 9 avril 15H

* *Adultes* : le samedi 15 avril 15H à Saint Mars la Brière

Chasse aux œufs : le 16 avril 2017

Concours de pétanque : le 20 mai 2017

Bric à Brac : le 11 juin 2017

Fête de la musique : le 24 juin 2017

Kermesse de l'école : le 25 juin 2017

.....*Les élus sont joignables*

Madame COUET : ☎ 06-42-55-89-98

Monsieur JOUSSE : ☎ 06-87-15-36-23

Madame LE DREAU : ☎ 06-01-95-40-09

Mairie ☎ 02 43 88 52 50

Ou mail : voivres.les.le.mans@wanadoo.fr

Abonnez-vous à la newsletter gratuite. Vous recevrez un mail pour chaque nouvelle information diffusée sur le site de la commune.